



Santé et itinéraire professionnel : les apports de l'enquête SIP

Accidents du travail et problèmes de santé liés au travail dans l'enquête SIP. (In)visibilités et inscriptions dans les trajectoires professionnelles

T. Amossé (CEE), V. Daubas-Letourneux (U. de Nantes)



Équipe de recherche

T. Amossé (CEE, MSH Ange-Guépin)

V. Daubas-Letourneux (U. de Nantes, CENS)

K. Meslin (U. de Nantes, CENS)

F. Le Roy (MSH Ange-Guépin, CNRS)

K. Barragan (U. de Nantes, DCS)

mardi 2 octobre 2012

**Santé et itinéraire professionnel :
les apports de l'enquête SIP**

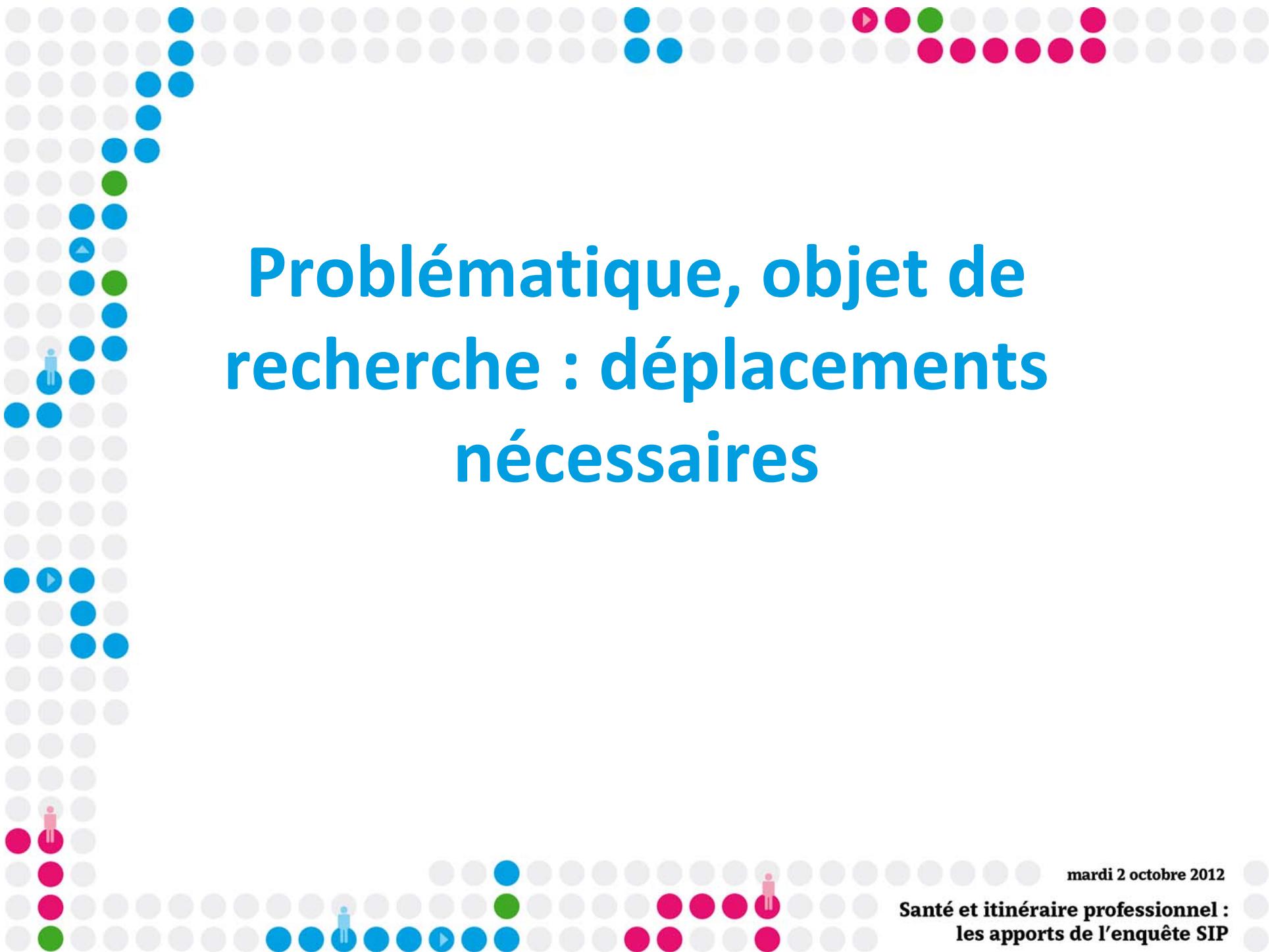


Plan de la présentation

- Une problématique qui a évolué en fonction des données disponibles
- Accidents du travail et problèmes de santé liés au travail dans l'enquête *SIP* : un objet à dimensions multiples
- Différentiation des trajectoires selon le degré de prise en charge institutionnelle

mardi 2 octobre 2012

Santé et itinéraire professionnel :
les apports de l'enquête SIP



Problématique, objet de recherche : déplacements nécessaires

mardi 2 octobre 2012

**Santé et itinéraire professionnel :
les apports de l'enquête SIP**

Point de départ

- **Objectifs initiaux de la recherche (2010 – 2011)**
 - **Comprendre** l'inscription biographique et institutionnelle **des accidents du travail** ;
 - **Identifier les** trajectoires professionnelles et de santé consécutives à **un accident du travail**.

- **Une opportunité empirique unique offerte par l'enquête *Santé et Itinéraire Professionnel (SIP* ; Insee, Drees, Dares et CEE) de 2006.**

- **Choix de mener une post-enquête couplée à l'analyse statistique**

mardi 2 octobre 2012

**Santé et itinéraire professionnel :
les apports de l'enquête SIP**

Des accidents du travail très particuliers dans *SIP*

☐ Très peu d'accidents du travail mentionnés dans l'enquête :

- Environ 7% des 20-74 ans ont déclaré avoir eu un accident du travail (« AT » au sens strict pour sept sur dix, accident de trajet pour 27%, « autres » accidents dont les circonstances sont liées aux conditions de travail (3%) ; registres contextuel ou médical) ayant affecté leur itinéraire professionnel (18%) et/ou grave (82%), soit 2 800 000 personnes.

☐ Les accidents déclarés dans *SIP*, les plus graves, correspondent à un AT déclaré sur cinq sur la période récente.

- Dans *SIP*, le nombre d'accidents déclarés en 2005 est de 160.000, soit un pour cinq si l'on compare à *Conditions de travail* et *Sumer* (800 000 accidents avec arrêt de travail).
- Pour les années de survenue plus anciennes, le nombre d'accidents déclarés diminue régulièrement : environ 120 000 autour des années 2000, 80 000 autour des années 1990, 60 000 ou moins avant les années 1980 (les classes d'âge potentiellement concernées diminuent toutefois).

mardi 2 octobre 2012

Conséquences pour la recherche

- **Compte tenu de la spécificité de l'objet, une analyse impossible :**
 - Des sous-déclarations à la Sécurité Sociale à partir de SIP.

- **Compte tenu du vieillissement de l'échantillon et d'éventuels effets mémoire, une analyse délicate :**
 - Des évolutions temporelles de l'incidence des accidents du travail en cours de parcours.

- **Compte tenu du mode de déclaration des AT (ce sont avant tout des accidents sélectionnés par leur gravité), une analyse possible :**
 - Des conséquences sur la carrière et la santé des accidents « graves »

... Sous réserve toutefois de faire attention aux effectifs (faibles) et de vérifier la robustesse des résultats en étendant l'objet.

mardi 2 octobre 2012


Santé et itinéraire professionnel :
les apports de l'enquête SIP

Déplacements nécessaires

- Des accidents du travail aux **atteintes à la santé liées au travail** : inclure les problèmes de santé « causés ou aggravés par les conditions de travail » ayant perturbé l'itinéraire et / ou « graves »
- Une analyse par jeux de **variations successifs** : atteintes « dures » et « molles » (AT et MCP) ; domaines variés (emploi, santé, répétition) ; conséquences objectives et subjectives. Confrontation avec des entretiens réalisés en post-enquête.
- **Raisonner en comparaison**, entre les atteintes reconnues et non reconnues.

mardi 2 octobre 2012

Santé et itinéraire professionnel :
les apports de l'enquête SIP

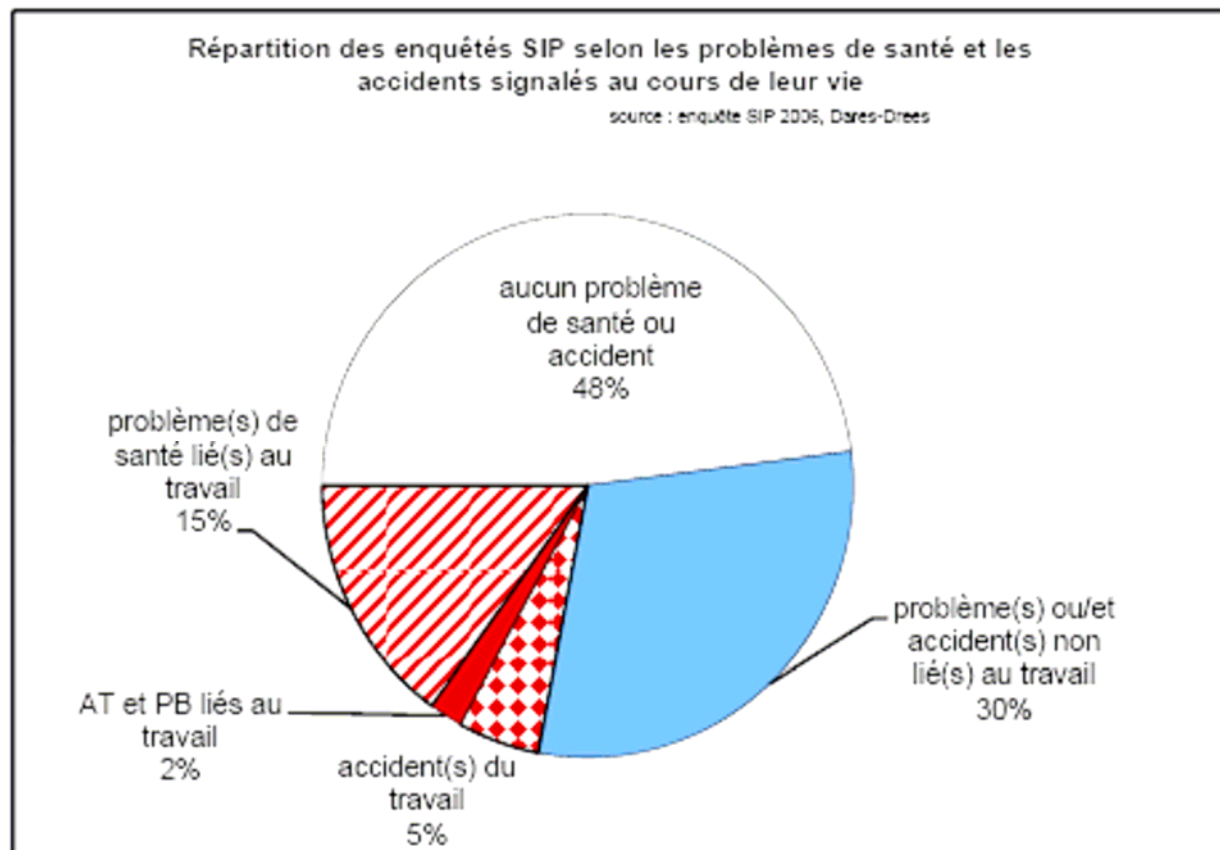


Retour sur l'objet étudié :
les atteintes à la santé
« graves » liées au travail,
reconnues ou non au titre des
AT/MP

mardi 2 octobre 2012

Santé et itinéraire professionnel :
les apports de l'enquête SIP

22% des enquêtés ont déclaré au moins une atteinte à la santé lié au travail au cours de leur vie



mardi 2 octobre 2012

Santé et itinéraire professionnel :
les apports de l'enquête SIP

Les liens entre santé et travail dans SIP

- **Le travail : une « cause » minoritaire mais non marginale des atteintes à la santé graves ou ayant perturbé l'itinéraire.**
 - **Quatre sur dix de ces atteintes sont présentées dans l'enquête comme causées ou aggravées par le travail (pour les accidents comme les problèmes de santé) (22% de l'ensemble des 20-74 ans) ;**

- **Des atteintes à la santé qui perturberaient peu souvent les itinéraires...**
 - **Moins d'une sur cinq de ces atteintes est présentée comme « cause » d'un changement dans l'itinéraire professionnel (là encore pour les accidents comme les problèmes de santé) (4% de l'ensemble des 20-74 ans) ;**

- **... ou ne seraient pas identifiées comme telles.**
 - **Par une interrogation inversée en effet, plus d'un tiers de ces atteintes sont présentées comme ayant des conséquences sur la vie professionnelle (essentiellement licenciement ou changement d'emploi, et aménagement de poste) (toujours de façon identique pour les accidents et les problèmes de santé) (8% de l'ensemble des 20-74 ans) ;**

mardi 2 octobre 2012

Un objet circonscrit par la « gravité » et par le droit

- **Des atteintes « graves » bien repérées dans SIP :**
 - Peu d'atteintes « graves » échapperaient à l'enquête...
 - A l'appui : pas (pour les AT, peu pour les maladies liées au travail) de corrélation entre la date de survenue et la gravité (mesurée par la durée des arrêts de travail). Un effet mémoire qui n'évoluerait que peu avec le temps ?

- **Une situation exactement symétrique de la déclaration et de la reconnaissance pour les AT et MCP (le « dur » et le « mou ») :**
 - Sur 10 AT signalés dans SIP : 8 sont reconnus « AT », 1 est déclaré non reconnu, 1 relève d'un autre cas ;
 - Sur 10 problèmes de santé liés au travail signalés dans SIP, 2 ont été déclarés en MP, dont 1 seul a été reconnu en MP.

mardi 2 octobre 2012

Santé et itinéraire professionnel :
les apports de l'enquête SIP

Que sont les problèmes de santé liés au travail dans *SIP* ?

TMS-dos 41,6% du total (51% des MP reconnues)

[58,8% des MP déclarées non reconnues]

➤ Dont sciatique, lumbago 20,8% (20,7%) 37,4%

➤ Dont canal carpien 1,9% (8,5%) 1,5%

Nerveux, psychiques 12,7% (8,9%) [9,4%]

Cardio-vasculaires 12,2% (5,7%) [8,9%]

Pulmonaires 6,9% (10,6%) [8,0%]

ORL 4,9% (3,2%) [3,8%]

Digestifs 4,4% (2,2%) [1,3%]

Dermatologiques 3,3% (4,5%) [1,1%]

mardi 2 octobre 2012

Santé et itinéraire professionnel :
les apports de l'enquête SIP



Reconnaissance des AT / MP, trajectoires de santé, carrière

mardi 2 octobre 2012

**Santé et itinéraire professionnel :
les apports de l'enquête SIP**

Survenue de nouvelles atteintes à la santé

- La reconnaissance des AT comme des MP ne s'accompagne pratiquement pas, **statistiquement**, d'une moindre survenue de nouveaux AT ou MP (**légèrement moins à la suite d'une MP reconnue toutefois**).
 - Les effets « exposition » et « protection » liés à la reconnaissance s'équilibrent.
- L'analyse « qualitative » des parcours confirme ces résultats.
 - Pour les poly-accidentés, on observe des **expositions répétées malgré la survenue d'accidents (reconnaissance et risque du métier vont de pair)**
 - Les trajectoires des multi-atteints évoquent l'**usure progressive des corps (par exposition simple, multiple ou usures multiples)**. La reconnaissance peut dans ce cadre constituer un point d'arrêt par éviction de l'emploi.
- Des **entretiens, comme ceux de André et Aïcha illustrent de telles situations.**

mardi 2 octobre 2012

Santé et itinéraire professionnel :
les apports de l'enquête SIP

	1er « accident du travail » ... (à la sécurité sociale)		1er problème de santé lié au travail ... (à ou par la sécurité sociale)				
	Reconnu (n = 789)	Non Reconnu (n = 242)	Reconnu (n = 257)	Déclaré mais non reconnu (n = 294)	Non déclaré (n = 2 065)		
Situation professionnelle							
Avoir été mis en inaptitude, reconnu travailleur handicapé ou mis en invalidité (partiellement ou totalement)	36,9	+++/ ++	14,9	49,8	+/ns	23,6	8,6
Etre en emploi à la date d'enquête (pour les moins de 60 ans)	76,2		77,3	64,8	ns/-	71,1	79,1
Indiquer que l'accident ou la maladie a globalement eu des conséquences sur la vie professionnelle de l'enquêté	35,9		31,8	59,5		56,9	32,2
Etre satisfait de son itinéraire professionnel (évaluation de 0 à 10)							
De 0 à 3	6,7		8,3	6,0		12,8	8,1
De 4 à 7	33,0	+/+	39,3	39,6	+/+	39,5	40,8
De 8 à 9	38,5		33,9	34,7		32,1	34,9
10	21,9		18,5	20,1		15,5	16,3
Considérer le travail comme ... dans sa vie en général (pour ceux qui sont encore au travail) ¹							
Peu important	6,6		9,3	4,2	+/+	5,9	4,6
Assez important mais moins que d'autres choses	36,6		33,1	34,7		45,8	39,6
Très important mais autant que d'autres choses	46,1		49,1	45,9		40,6	47,1
Plus important que tout le reste	10,7		8,5	15,3		7,6	8,8

mardi 2 octobre 2012

**Santé et itinéraire professionnel :
les apports de l'enquête SIP**

	1er « accident du travail » ... (à la sécurité sociale)		1er problème de santé lié au travail ... (à ou par la sécurité sociale)				
	Reconnu (n = 789)	Non reconnu (n = 242)	Reconnu (n = 257)	Déclaré mais non reconnu (n = 294)	Non déclaré (n = 2 065)		
Etat de santé							
L'accident ou la maladie entraîne aujourd'hui des troubles ou des séquelles (en permanence ou par crise pour les maladies)	62,1	+/+	51,1	67,3	--/--	79,7	70,4
Perception de l'état de santé général							
Très mauvais	2,5	3,0	3,5		6,4	2,0	
Plutôt mauvais	8,3	8,5	13,7		17,9	9,2	
Moyen	32,5	29,2	43,0	+/+	39,5	41,5	
Plutôt bon	41,4	47,1	33,5		31,6	39,5	
Très bon	15,2	12,2	6,4		4,6	7,8	

mardi 2 octobre 2012

**Santé et itinéraire professionnel :
les apports de l'enquête SIP**

Reconnaissance et carrière

- **La prise en charge institutionnelle :**
 - va de pair avec des trajectoires objectivement moins favorables ou neutres (du point de vue de l'emploi et/ou de la santé),
 - mais s'accompagne de perceptions plus souvent positives de l'itinéraire professionnel.

- **La non reconnaissance de maladies professionnelles ayant fait l'objet d'une déclaration à la Sécurité sociale s'accompagne, à gravité donnée, d'un état de santé à la date d'enquête moins bon (séquelles ressenties et moins bonne perception)**

- **Ces résultats sont cohérents avec ce qui résulte de la campagne d'entretiens adossée à l'exploitation statistique, avec toutefois une acception large à donner à la notion de reconnaissance.**
 - La survenue d'une atteinte à la santé liée au travail vue comme un révélateur du degré de reconnaissance de la santé au travail, mais plus largement du travail et du travailleur, et pas uniquement par la Sécurité sociale, aussi par l'employeur, les collègues, la société.

mardi 2 octobre 2012

Santé et itinéraire professionnel :
les apports de l'enquête SIP

Conclusion

- Une enquête ambitieuse, avec des conventions de définition fortes, qui conditionnent les exploitations possibles.
- Des ressources longitudinales qui permettent de suivre les carrières et la santé à la suite d'atteintes graves liées au travail.
- La reconnaissance institutionnelle, clé de lecture de conséquences objectives et subjectives divergentes sur le travail, la santé et la survenue de nouveaux accidents ou maladies.

mardi 2 octobre 2012

Santé et itinéraire professionnel :
les apports de l'enquête SIP